

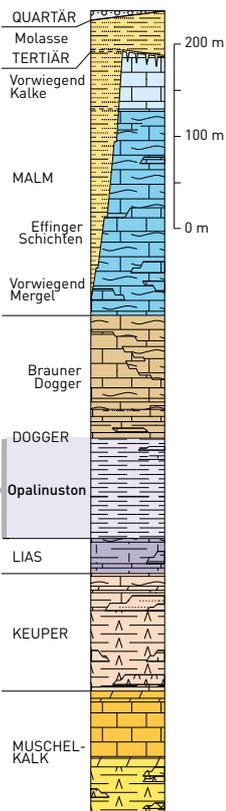
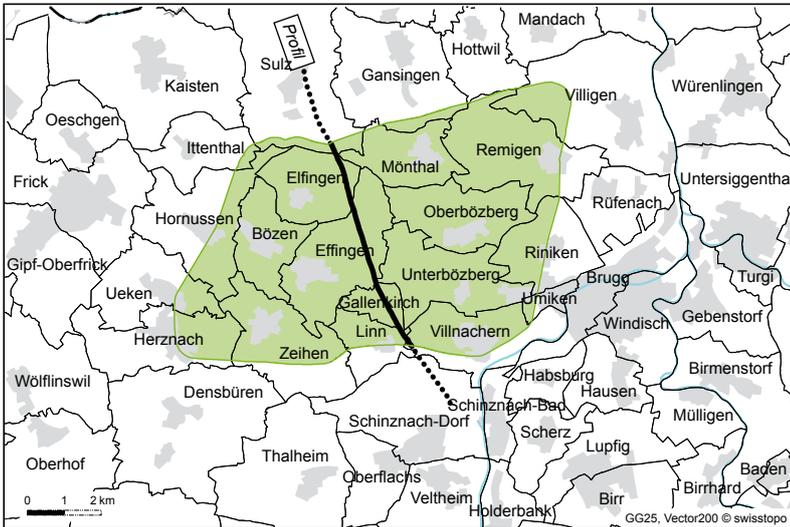
Bözberg

Domaine d'implantation d'un dépôt profond pour déchets de faible et moyenne activité (DFMA)

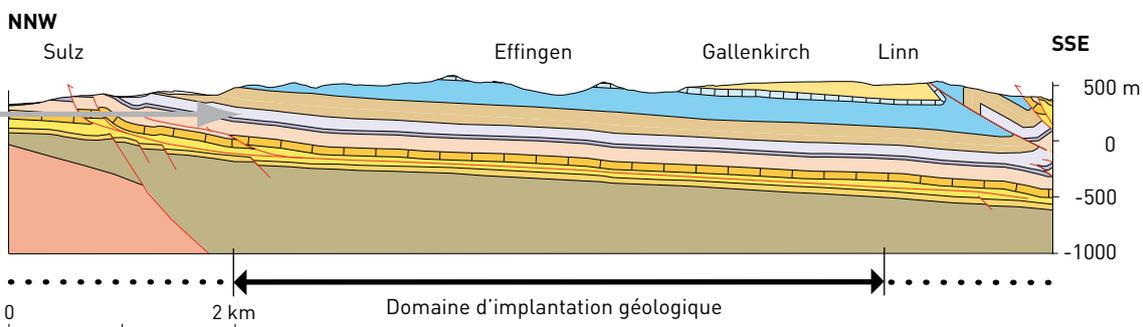


Bözberg (AG)

Le domaine d'implantation géologique du Bözberg s'étend sur une surface d'environ 61 kilomètres carrés. La roche d'accueil prioritaire est constituée par les Argiles à Opalinus (Opalinuston) avec les formations qui les entourent. La connaissance spatiale de ce système a été acquise par des études sismiques 2D, ainsi que par le forage profond de Riniken. Le domaine d'implantation se trouve dans une zone partiellement affectée par la tectonique du Jura plissé. C'est pourquoi la roche d'accueil se trouve ici, à côté de zones largement tranquilles, dans des zones affectées par la tectonique. Ces dernières se situent en particulier dans les domaines bordiers du domaine d'implantation. En conséquence, la roche d'accueil est restée en position généralement tranquille, avec des couches légèrement inclinées vers le sud; elle offre une certaine flexibilité par rapport à la disposition des galeries de stockage. En résumé, le domaine d'implantation est qualifié de très approprié.



Comet



Domaines d'implantation de dépôts profonds pour déchets de faible et moyenne activité (DFMA)

Procédure et sélection

Le plan sectoriel «Dépôts en couches géologiques profondes» fixe les critères et la procédure pour la sélection de sites, qui doit intervenir en trois étapes.

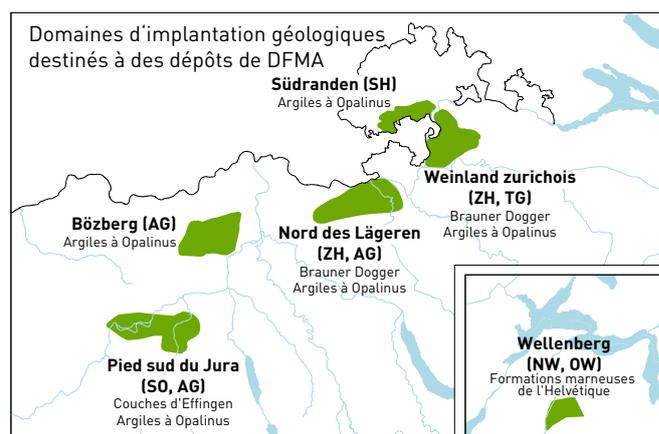
La première étape du plan sectoriel prévoit d'abord que la Nagra propose aux autorités des domaines géologiques d'implantation. Pour cette sélection, les propriétés des formations géologiques sont déterminantes, car elles conditionnent la sûreté.

Pour l'identification de domaines d'implantation appropriés, le plan sectoriel prescrit cinq phases accompagnées de critères correspondants:

1. Répartition des déchets entre les dépôts pour déchets de haute activité (DHA) et de faible et moyenne activité (DFMA).
2. Concept de sûreté pour ces dépôts et définition des exigences géologiques requises.
3. Identification à grande échelle de secteurs appropriés sur les plans géologique et tectonique.
4. Identification de roches d'accueil potentielles appropriées.
5. Identification, au sein des secteurs retenus, de zones où la roche d'accueil se présente selon la disposition, la profondeur et l'épaisseur appropriées.

Les propositions de la Nagra découlant de cette procédure sont fondées exclusivement sur des directives de nature scientifique et technique.

Des six domaines géologiques d'implantation sélectionnés pour le dépôt profond des déchets de faible et moyenne activité (DFMA), cinq se trouvent dans le Nord du Plateau suisse, et un en Suisse centrale.



Pour l'implantation sûre des cavernes de stockage, la roche d'accueil doit posséder une extension minimale de trois kilomètres carrés, et une largeur utile d'au moins un kilomètre carré. Les six domaines d'implantation proposés du Südranden, du Weinland zurichois, du Nord des Lägeren, du Bözberg, du Pied sud du Jura et du Wellenberg utilisent des roches sédimentaires riches en argile comme roche d'accueil. Il s'agit des Argiles à Opalinus, la série de roches argileuses «Brauner Dogger», des Couches d'Effingen et des Formations marneuses de l'Helvétique, offrant l'extension requise. Les domaines d'implantation du Weinland zurichois, du Nord des Lägeren et du Bözberg conviennent également tous trois au stockage des déchets de haute activité (DHA).

Nationale Genossenschaft
für die Lagerung radioaktiver Abfälle
Hardstrasse 73
5430 Wettingen
Schweiz

Tel. 056 437 11 11
Fax 056 437 12 07
info@nagra.ch
www.nagra.ch